

*Les journées de mobilisations dans la santé et le médico-social le 1<sup>er</sup> octobre, puis la mobilisation interprofessionnelle du 8 octobre, appelée par la CGT, Solidaires et la FSU, seront les premiers grands rendez-vous sociaux de la rentrée : salaires, emploi, amélioration des garanties collectives, loi Santé et PLFSS...*

## BASS : 1<sup>er</sup> et 8 octobre

### le Sanitaire et le Social, en Grève et dans l'action !

Le 25 juin dernier les salarié-e-s du secteur sanitaire et social se sont mobilisé-e-s pour défendre les métiers, les formations mais aussi pour défendre et améliorer les garanties conventionnelles, en particulier dans la CC 66, menacée de dénonciation par les patrons.

Fort de ce succès, pourtant dans un contexte difficile, les travailleurs sociaux avec les salarié-e-s du sanitaire privé et public ont répondu présent-e-s à l'appel des organisations syndicales CGT, FO, Solidaires avec le concours de collectifs de travailleurs sociaux.

#### Construire le rapport de force !

Pour SUD, Il était important de donner une suite à ce mouvement, le **1er octobre** sera la première date pour l'ensemble du sanitaire et du médico-social public et privé, mobilisé contre la loi santé, les politiques d'austérité et la future Loi de Finance de la Sécurité Sociale.

L'autre rendez-vous de cette rentrée sociale sera le **8 octobre**, journée de

mobilisation interprofessionnelle sur les salaires, l'emploi, les garanties collectives, la protection sociale pour garantir les droits à la santé et à la retraite. Cette journée est appelée par les syndicats CGT, FSU, Solidaires et FA-FPT...

De plus les Fédérations syndicales CGT, FSU, Solidaires et FA-FPT avec le collectif « Avenir Educ's » organisent à Paris le 16 octobre, une grande réunion à la Bourse du Travail pour le lancement d'Etats Généraux Alternatifs du Travail Social, pour dénoncer la marchandisation et la « casse » du social, la remise en cause des métiers et des formations, des politiques sociales de plus en plus régressives...

#### Des acquis conventionnels à étendre et à améliorer !

Pendant ce temps, dans la Branche des Associations Sanitaires et Sociales, les conditions de travail, d'emploi, les rémunérations se sont particulièrement dégradées, dans l'ensemble des Conventions Collectives. Les mauvais coups pleuvent !



Union Syndicale  
**Solidaires**



Fédération Nationale

SUD Santé Sociaux  
Solidaires-Unitaires-Démocratiques

70, rue Philippe de Girard  
75018 PARIS

Tel : 01 40 33 85 00  
Fax : 01 43 49 28 67

www.sudsantesociaux.org  
contact@sudsantesociaux.org  
Tweet: sudsantesociaux

*A partir de ce constat alarmant dans l'ensemble de la BASS, la Fédération SUD Santé Sociaux appelle les organisations syndicales à initier une large mobilisation sur les salaires. En ce sens, les journées d'action du 1<sup>er</sup> et du 8 octobre doivent en être le tremplin, une première étape.*

**SMIC à 1700€ nets, 400€ tout de suite pour toutes et tous,  
32h hebdomadaires, 30h de nuit,  
Défense des métiers et des formations !  
Pour une convention collective commune de haut niveau !**

## - CC 66 -

Malgré les annonces rassurantes des employeurs, la menace de la dénonciation de la Convention Collective plane. Des réunions bilatérales puis des négociations en Commission Nationale Paritaire devraient s'ouvrir dans les semaines qui viennent. On sait déjà que le projet patronal a pour objectif de remettre en cause : les congés conventionnels, les accords RTT déjà attaqués dans de nombreuses associations, les grilles de salaires en introduisant notamment des critères classant, donc de l'individualisation.

## - CC51 -

C'est officiel, la FEHAP l'a déjà annoncé, elle n'envisage pas d'augmentation de la valeur du point en 2016 ! Ce sera la sixième année consécutive de blocage des salaires ! Et pourtant la FEHAP n'a pas ménagé ses efforts pour faire payer très cher aux salarié-e-s le prix des restructurations, des suppressions d'emplois, du démantèlement de la convention, du déroulement de carrière, alors que le patronat FEHAP, comme celui des autres Conventions Collectives, empêche directement les allègements de cotisations sociales octroyés par le Gouvernement dans le cadre du pacte de responsabilité.

## - Croix Rouge -

Les plans sociaux se succèdent établissement par établissement et rien n'avance en matière d'amélioration des droits et de progression de salaire. La gestion catastrophique de la Croix Rouge et ses libertés prises avec la réglementation du travail ont fait la une des médias : près de 4000 infractions au code du travail relevées par l'Inspection du Travail !

## - CLCC -

(Centres de Lutte Contre le Cancer)

Le patronat mène une double offensive : en portant le projet de fusion des établissements et dans le même temps en menant une refonte des grilles de rémunération. Objectif ? Réduire toujours plus le coût du travail. Alors que les employeurs de la BASS ont largement bénéficié des exonérations de cotisations sociales liées au Pacte de Responsabilité, les marges ainsi dégagées ne servent en rien une politique salariale différente de celle de ces dernières années.

## - CHRS -

La politique du gouvernement entraîne en matière d'accueil d'urgence des reculs importants. Il privilégie une politique de logement au détriment de la nécessaire action sanitaire et sociale auprès de personnes en grandes difficultés sociales. Comme dans les autres Conventions Collectives, pour les salarié-e-s l'addition s'alourdit : salaires en berne, conditions de travail dégradées, emplois éducatifs supprimés...

# L'urgence est à la mobilisation !

Zone de texte pour les initiatives locales